

## **La CTSO soutient l'Alliance des villes pour de meilleures connexions ferroviaires sur la ligne du Pied-du-Jura.**

Monthey, le 7 février 2025. La Conférence des transports de la Suisse occidentale (CTSO) salue la mobilisation organisée ce jour à Genève par l'Alliance des Villes. Les revendications et les craintes exprimées à cette occasion font écho aux positions défendues par la CTSO auprès des CFF et de l'Office fédéral des transports (OFT) lors de la mise en place de l'Horaire 2025.

La réduction de l'offre sur la ligne Lausanne–Genève rendue nécessaire par les différents chantiers programmés sur cette ligne et le manque de capacités tant dans les gares que sur le réseau impacte fortement la liaison directe entre le Pied-du-Jura et Genève-Aéroport. La CTSO tient à rappeler ici à ses partenaires fédéraux les points suivants convenus avec eux lors des négociations sur l'Horaire 2025 :

- **Maintien d'au moins six paires de courses directes par jour entre Neuchâtel et Genève-Aéroport**  
La circulation de ces courses n'est pour l'heure pas pérennisée dans les plans d'utilisation des lignes ferroviaire, malgré les discussions avec l'OFT, et dépend des capacités marchandises non utilisées. La CTSO continue à défendre le maintien de ces trains au travers de différentes démarches administratives et leur prolongation jusqu'à Bienne dès l'ouverture du tunnel de Gléresse.
- **Correspondances quai à quai à Renens**  
Les premiers essais de correspondances quai à quai à Renens devraient débuter en mars. Ces correspondances, faute d'infrastructure adéquate, ne pourront être offertes que lorsque que la situation de l'exploitation le permettra. A cet effet, il est nécessaire de poser des nouveaux aiguillages. La CTSO demande que l'OFT et les CFF fassent preuve de pragmatisme dans les procédures pour une pose rapide de ces aiguillages.
- **Introduction de la liaison directe entre Bâle et l'Arc lémanique**  
En décembre 2025, la liaison directe entre Bâle, Delémont et Lausanne sera réintroduite. Il sera possible ainsi chaque heure de relier le Pied-du-Jura à Bâle et à Zürich sans changement.
- **Réintroduction au plus vite de la liaison directe entre Genève et le Pied-du-Jura**  
La CTSO attend de l'OFT et des CFF que les mesures nécessaires à la réintroduction de la liaison directe entre Genève et le Pied-du-Jura soient réalisées sans délai. La circulation de ces trains est d'une grande importance pour le Pied-du-Jura, mais également pour offrir des capacités de transports suffisantes entre Lausanne et Genève.
- **Développement de l'offre conformément aux décisions des Chambres fédérales**  
La circulation prévue dans l'offre 2035 arrêtée par les Chambres fédérales de trois produits Grandes lignes par heure avec une cadence à 30 minutes entre Genève, Lausanne et Zürich, respectivement une cadence horaire entre Genève et Bâle doit être réalisée de manière

prioritaire. A terme, le renforcement de cette offre devrait aboutir à 4 relations horaires via le Pied-du-Jura : 2x de/vers Genève via le by-pass de Bussigny et 2x de/vers Lausanne, à destination de Bâle ou Zurich.

La CTSO veillera à ce que les engagements pris soient tenus et satisfaits rapidement. Elle fait part de sa profonde préoccupation quant à la possibilité que l'Horaires 2025 soit prolongé au-delà de 2035. Pareille option lui paraît inacceptable et elle continuera de se battre avec engagement pour l'éviter. D'une manière générale, les temps de parcours dans l'ensemble de la Suisse occidentale doivent retrouver leur valeur initiale dès que possible.

**Contacts pour la presse :**

Jean-François Steiert, Président CTSO, Directeur du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement du Canton de Fribourg (079 204 13 30)

David Eray, Vice-Président de la CTSO, Ministre de l'Environnement du Canton du Jura (032 420 53 00)

Pierre Maudet, Chef du Département de la Santé et des Mobilités du Canton de Genève (022 327 96 00), représentera la CTSO à la conférence de presse de l'Alliance des villes en gare de Cornavin.

Nuria Gorrite, Cheffe du Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines du Canton de Vaud (021 316 70 01)

Laurent Favre, Chef du Département du développement territorial et de l'environnement du Canton de Neuchâtel (079 347 16 46)